

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME NEUVIEME

1890

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
65, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

PARIS
G. MASSON, LIBRAIRE
20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1890

dans les temps les plus anciens, chez qui ceux-ci ont importé des milliers de captifs juifs se ressentent dans certaines contrées de ces importations dont quelques-unes sont connues historiquement; mais sur d'autres points où elles n'ont pas eu lieu le type ne s'est point mêlé et actuellement le voisinage des Tatars et des Russes n'a aucune influence sur lui. Il n'y a pas mélange.

Chez les Kurdes des faits analogues se présentent : Certaines tribus d'origine presque certaine Hadjemis ou Pharsis ont gardé ces types; on les constate surtout chez les princesses Kurdes de l'Ararat persan; tandis que chez d'autres, on trouve en Arménie russe, par exemple, des preuves évidentes de fusion avec des Arméniens, comme en Turquie, on trouvera des métissages avec des Arabes.

Dans ces recherches, l'observation directe et les observations à l'aide d'instruments et de la photographie ont dû nous guider avant tout; mais, actuellement, il faut tenir compte encore des faits historiques et de tous les renseignements ethnographiques que l'on peut recueillir.

Successivement, je me propose de décrire par ordre d'importance numérique les peuples de l'Arménie qui sont : Les Arméniens, les Tatars Aderbeidjanis, les Kurdes, les Tates ou Tadjiks et Pesans Hadjemis, les Kalmouks du Volga, les Juifs et les Aïssors ou Chaldéens.

COMMUNICATION

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES TEMPS PRÉHISTORIQUES DE L'AUVERGNE

Découverte aux mines de Pranal de plusieurs abris préhistoriques

PAR M. AUGUSTE BRIHAT

A 7 kilomètres en aval de la ville de Pontgibaud (Puy-de-Dôme), sont situées, sur la rive gauche de la rivière la Sioule, vers les mines de plomb argentifère de Pranal, des excavations

dans une roche basaltique, excavations qui, jusqu'à présent, n'avaient attiré l'attention des géologues et des minéralogistes, fréquentant ce coin de l'Auvergne, que par leur position à dix mètres au-dessus de la rivière, en plein basalte et placées dans un site des plus pittoresques.

Présumant que ces excavations avaient dû servir d'abris à l'homme préhistorique, je me décidai, en mai 1890, à y pratiquer des fouilles, et j'eus la satisfaction de voir que mes présomptions ne m'avaient pas trompé. Avant de faire connaître les objets que j'ai extraits du sol d'un de ces abris, une description détaillée des lieux me paraît nécessaire :

Une énorme masse de basalte se dresse à pic sur une hauteur de 20 mètres et longe la rive gauche de la rivière sur 500 mètres. Elle est séparée de la Sioule sur une longueur de 250 mètres par un talus d'éboulis de 15 mètres d'empâtement, et, comme je viens de le dire, de 10 mètres de hauteur. Entre le talus et la rivière se trouve un remblai de 4 à 20 mètres de large et de 2 à 6 mètres de haut, provenant des roches stériles sorties des puits d'extraction des mines de plomb argentifère actuellement en exploitation. Huit grottes se trouvent dans cette première partie de 250 mètres. (Pl. III.)

Entre la huitième et la neuvième cavité, la roche basaltique est coupée par une gorge en forme de cirque de 60 mètres de diamètre environ, et, dans ce cirque, il y a encore des grottes et des surplombs de la roche qui, certainement, ont dû aussi servir d'abris.

A partir de 5 ou 6 mètres en deçà de l'angle sud-est de la neuvième caverne, le basalte se prolonge toujours en conservant les mêmes dispositions sur 250 mètres encore, mais alors il n'y a plus d'excavation.

Ce basalte, très compact et d'une grande dureté, porte dans la carte géologique de M. Michel Lévy, B³ (basalte des fonds des vallées actuelles); il repose sur une couche de cailloux roulés de 0,80 d'épaisseur, qui, elle-même, est assise sur le terrain primitif (schistes chloriteux et sériciteux-micaschistes) dont est composée toute la rive droite de la rivière. Les galets ont

ABRIS PRÉHISTORIQUES DE PRANAL.

- A — Schistes chloriteux et séréciteux-Micaschistes.
- B — Basalte.
- C — Cailloux roulés.
- D — Eboulis.
- E — Remblai des roches stériles.
- F — Abri préhistorique.
- G — Eboulis formant le sol de l'abri.

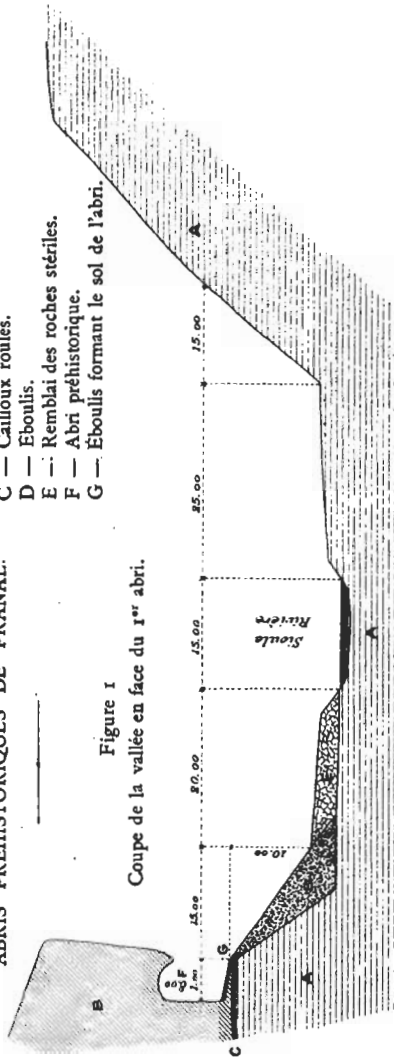


Figure 1
Coupe de la vallée en face du 1^{er} abri.

- A — Schistes chloriteux et séréciteux-Micaschistes.
- B — Basalte.
- C — Cailloux roulés.
- D — Abri préhistorique.
- E — Eboulis formant le sol de l'abri.

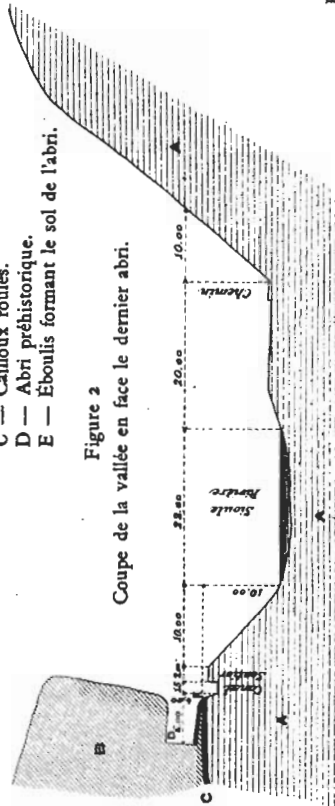


Figure 2
Coupe de la vallée en face le dernier abri.

de 0,01 à 0,20 de grosseur et sont du gneiss, du granit et du micaschiste.

La masse basaltique est formée d'une infinité de fragments anguleux, gros comme le poing, qui se disjoignent avec facilité, tombent et continuent à augmenter le volume des éboulis. C'est probablement par la désagrégation de la roche que se sont creusées les grottes; des prismes hexagonaux de 0,20 à 0,30 de grosseur et très résistants forment la plancher et le fond de plusieurs de ces grottes.

Les abris, au nombre de neuf, sont placés les uns à la suite des autres en longeant la rivière; leur ouverture regarde l'est; leur longueur varie entre 6 et 40 mètres et leur profondeur entre 3 et 7; leur hauteur va de 4 mètres à 8 mètres. Dans le plus grand nombre, le plafond est creusé en forme de voûte allongée; ils sont à 600 mètres d'altitude.

La neuvième grotte, dans laquelle ont été pratiquées les fouilles, a une longueur de 36 mètres, une profondeur de 6 au plus profond et une hauteur de 4 mètres à l'entrée. Une sorte de contrefort formé de prismes basaltiques la divise en deux à peu près au milieu. Il ne s'est pas produit d'éboulis au-devant de cette grotte, ou s'il s'en est produit, ils ont été entraînés par les eaux de la Sioule qui n'en est séparée que par le talus naturel de la roche primitive, un sentier au-dessus et le canal usinier des mines, le tout d'une largeur de 13^m,50. (Pl. III.)

Le sol de l'abri est ainsi constitué :

1° Schiste chloriteux ;

2° Lit de cailloux roulés ;

3° Lit de débris basaltiques tombés du plafond de l'abri, mélangés avec une mince couche de cailloux roulés et cimentés par de l'argile; lit de 0^m,10 d'épaisseur ;

4° Une couche de débris basaltiques tombés aussi du plafond de la grotte et de 0^m,50, d'épaisseur. C'est de cette couche qu'ont été extraits les objets suivants :

Quarante silex taillés, dont trois grattoirs de 50, 38 et 35 millimètres de longueur, deux lames de couteau, la première de 45 millimètres de long et de 11 millimètres de large; la deuxième

de 60 millimètres et de 18 au milieu, car elle se termine en pointe et elle est remarquable par sa courbure très prononcée (une face concave et celle opposée convexe); les autres silex qui ont des longueurs comprises entre 50 et 20 millimètres sont des restes de couteau et de racloirs brisés ou bien des éclats d'outils confectionnés sur place ?

Deux dents de cerf polies et percées d'un trou; ces dents ont dû faire partie d'un collier ;

Un fragment d'os ou de corne de cerf de 32 millimètres de long, de 8 de grosseur et aplati en forme de ciseau à une extrémité par usure de deux côtés opposés; cet objet devait être plus long, car on voit qu'il a été cassé transversalement ;

Un morceau de corne de cerf de 22 centimètres de longueur, bien conservé; d'autres morceaux de corne sortis des cendres d'un foyer et carbonisés ;

Des débris de mâchoires; des dents non travaillées; des os cassés longitudinalement; des os brisés et entiers; des coquillages et des parcelles de poterie grossière, mais assez bien polie.

M. le docteur Pommerol, qui est venu visiter les abris et qui a bien voulu en déterminer la faune, a reconnu les espèces indiquées ci-après :

La panthère (*Felis pardus*);

Le blaireau (*Meles taxus*);

Le cerf (*Cervus elaphus*);

Le sanglier (*Sus scrofa*);

Le petit bœuf (*Bos taurus*);

Le mouton ou chèvre de petite taille (*Ovis aries*);

Le castor (*Castor fiber*);

Les coquillages sont de la famille des hélix.

A l'extrémité nord de l'abri et sur le devant, les cendres de deux foyers superposés étaient séparées par des fragments de basalte; c'est de la couche supérieure des cendres que les coquillages ont été retirés.

Les fouilles n'ont été pratiquées que sur une surface restreinte et dans le sol même de la grotte, sol qui est continuellement piétiné par les moutons et les bergers qui viennent encore s'y abriter.

De plus, un sentier longe le refuge intérieurement et les mineurs y passent plusieurs fois par jour, soit pour aller aux mines, soit pour en revenir, ce qui fait que la couche archéologique, étant continuellement dégradée, glisse peu à peu dans le canal qui est au-dessous, et, antérieurement à l'établissement de ce canal, glissait dans la rivière où un grand nombre d'objets ont dû disparaître.

Afin de connaître l'âge relatif pendant lequel ces abris ont été habités pour la première fois, il serait absolument nécessaire de chercher dans les talus d'éboulis, et certainement par les objets où les ossements qui doivent y être enfouis, il serait aisé de fixer l'époque ou les époques auxquelles ils appartiennent, car les silex taillés et les morceaux de poterie indiquent déjà deux époques différentes.

Nous espérons que les amateurs d'archéologie préhistorique se laisseront tenter par les découvertes que l'on peut faire aux abris sous roche de Pranal et qu'ils viendront visiter ce site charmant à différents points de vue de notre belle Auvergne.

DISCUSSION

M. Chantre est d'avis que la station en question est néolithique, si l'on ne considère que le point de vue archéologique de la découverte.

La présence du *Felis pardus* dans ce gisement n'étant pas bien démontrée, il y a lieu de garder la réserve jusqu'à de plus amples renseignements.

M. Cornevin demande à M. Lesbre sur quels caractères peut se baser la différence des ossements de chèvre et de mouton. La détermination exacte de ceux-ci serait intéressante, car l'ère d'extension n'est pas la même pour ces deux espèces.

M. Lesbre répond que cette détermination lui paraît guère possible dans l'état actuel de la science. Une étude est à entreprendre sur cette question.

La séance est levée à 6 heures et demie.

L'UN DES SECRÉTAIRES : E. LESBRE.
